



**DOSSIER DE DEMANDE D'INDEMNISATION**  
**POUR LES ENTREPRISES RIVERAINES**  
**DU CHANTIER DU TRAMWAY T1**  
**A ASNIERES-SUR-SEINE ET COLOMBES**

*Commune concernée :* .....

*Période concernée par la demande :* .....

*Demandeur :* .....

---

**1** | Conformément aux dispositions de l'article 5 du règlement intérieur de la CIA T1 Asnières-Colombes, « l'utilisation de tout autre imprimé rendra non valide la demande d'indemnisation du riverain concerné ».

**1) IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE :**

Raison sociale ou dénomination de l'entreprise : .....

Sigle ou enseigne : .....

RC (N° de Registre du Commerce) : .....

RM (N° de Répertoire des Métiers) : .....

N° Siret (obligatoire) : .....

Code NAF (Nomenclature des Activités Françaises) : .....

Code APE (Activité Principale Exercée) : .....

Nom et prénom du responsable de l'entreprise ou son représentant <sup>(1)</sup> : .....

ou Noms des membres de la société de fait : .....

Activité(s) exercée(s) : .....

(1) Dans ce cas, fournir le mandat de la personne désignée par l'entreprise pour la représenter dans le cadre de la présente demande

**2) CARACTERISTIQUES JURIDIQUES**

**Lieu(x) d'exploitation concerné(s) par les travaux (préciser s'il s'agit d'une boutique, d'un lieu de production, d'un entrepôt et/ou d'un bureau)**

**Adresse 1**

.....  
Code postal..... Ville .....

**Autres lieux d'exploitation**

**Adresse 2**

.....  
Code postal..... Ville .....

**Adresse 3**

.....  
Code postal..... Ville .....

**Forme juridique**

Entreprise individuelle .....  SARL .....   
EURL .....  SA .....   
Société de fait .....  SNC .....   
Autres (à préciser) .....

**Mode de gestion de l'établissement**

Gestion directe par la société .....   
Gérant salarié .....   
Gérant autre que gérant salarié .....  Dans ce cas, fournir la copie du contrat liant le gérant à la société

**Siège social**

Code postal..... Ville .....

Nom de la personne à contacter : .....

Tél ..... Fax .....

e-mail .....

**Date de création ou d'acquisition de l'exploitation**

.....

**Prix de l'acquisition du fonds de commerce** (si le fonds de commerce ou de l'exploitation a été acquis au cours des trois dernières années)

..... €

**3) CARACTÉRISTIQUES COMMERCIALES DE L'ENTREPRISE :**

**Effectifs <sup>(1)</sup>**

Actuellement.....

Évolution observée sur les trois dernières années.....

.....

**Périodes et durées des fermetures annuelles les quatre dernières années** .....

.....

**Évolution éventuelle de la nature des activités exercées** (abandon, ou à l'inverse, création de secteurs ou de prestations nouvelles; réduction ou extension des locaux professionnels; reconversions mises en œuvre...) .....

.....

.....

**Droit d'occupation du domaine public**

Oui  Non

Si oui, compléter l'annexe 2 « fiche de consultation relative aux occupations du domaine public »

**Cette autorisation a-t-elle été modifiée ou retirée à l'occasion des travaux ?** .....

.....

**Etablissements de restauration (cafés, brasseries, restaurants...) :**

*Indiquer la répartition de la capacité d'accueil de l'établissement*

Nombre de places en salle : .....

Nombre de places en terrasse intérieure : .....

Nombre de places en terrasse extérieure : .....

---

<sup>(1)</sup> Comprenant le dirigeant, son conjoint, les apprentis ou personnes en formation

**4) ÉLÉMENTS D'IDENTIFICATION DU DOMMAGE <sup>(1)</sup>**

**ACCESSIBILITE A L'ENTREPRISE**

(Décrire l'importance, indiquer la durée et préciser la période des restrictions d'accès aux locaux où s'exerce l'activité de l'entreprise)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**AUTRES NUISANCES**

(Décrire la nature et la durée des nuisances, autres que celles résultant des restrictions d'accès, ayant fait obstacle à la poursuite momentanée de l'exploitation ou ayant profondément affecté les conditions de l'exploitation)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**MESURES PRISES A RAISON DES DIFFICULTES**

• Gestion des ressources humaines (Si l'entreprise emploie des salariés, préciser si ceux-ci ont été placés en situation de chômage technique ou s'ils ont été invités à prendre leurs congés annuels durant la période d'inactivité de l'entreprise)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

• *Autres mesures* (Investissement réalisé en matière de communication, de publicité; modification des rythmes de livraisons, modifications d'horaires, déplacement des périodes de fermeture pour congés...)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

(1) Si la place est insuffisante, une feuille libre peut être jointe en annexe

**5) MONTANT DE LA REPARATION INDEMNITAIRE DEMANDEE** (en euros)

Modalités de calcul de la réparation indemnitaire<sup>(1)</sup>

---

(1) A joindre sur feuille libre

Fait à .....

Le ... / .... / .....

Identité et qualité du signataire de la demande

Signature et cachet de l'entreprise

**LE DOSSIER EST A RETOURNER DUMENT COMPLETE, DATE ET SIGNE, ET PAR COURRIER RECOMMANDE AVEC ACCUSE DE RECEPTION, A :**

Conseil Départemental des Hauts-de-Seine  
Hôtel du Département – Direction des Mobilités  
Commission d'indemnisation amiable des tramways  
92731 Nanterre Cedex

**CONTACT AUPRES DE LA COMMISSION D'INDEMNISATION AMIABLE**

**Les formulaires peuvent être retirés auprès :**

- Du secrétariat de la Commission (prendre RV)
- Des agents de proximité aux heures de permanence
- Par téléchargement sur le site du projet : [www.t1asnierescolombes.fr](http://www.t1asnierescolombes.fr)

**POUR VOUS INFORMER SUR LE PROJET DE TRAMWAY**

sur le site internet : [www.t1asnierescolombes.fr](http://www.t1asnierescolombes.fr)

**Financement**

Le projet du tramway T1 Ouest entre Asnières et Colombes est réalisé sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine et de la RATP, et est financé par le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine, la Région Ile-de-France et l'Etat.

La Commission d'indemnisation amiable est une initiative du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine et de la RATP, co-maîtres d'ouvrage. Elle est présidée par un magistrat du Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise. Participent également à cette commission : la Chambre de Commerce et d'Industrie des Hauts-de-Seine, la Chambre des métiers et de l'artisanat des Hauts-de-Seine, la Direction départementale des Finances Publiques, le Conseil régional Paris Ile-de-France de l'Ordre des Experts Comptables, ainsi que les communes concernées.



## **PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER**

### **Pièces obligatoires :**

- L'extrait Kbis ou l'extrait d'immatriculation au répertoire des métiers (établi récemment)
- Les déclarations fiscales des quatre dernières années
- Une attestation sur l'honneur que les déclarations fiscales produites ne concernent que le seul établissement affecté par les travaux (à établir sur feuille libre)
- Les comptes d'exploitation des quatre derniers exercices
- Le compte d'exploitation (certifié par le comptable) de l'exercice en cours, arrêté à la date la plus proche de celle de dépôt du dossier et faisant apparaître la comparaison avec celui des exercices précédents et le rythme mensuel d'activité
- Modalités de calcul de la réparation indemnitaire demandée (à établir sur feuille libre)
- Relevé d'identité bancaire / postal
- La marge brute et la marge nette doivent clairement apparaître dans le dossier remis par le demandeur, sous la forme de comptes mensuels

### **Et le cas échéant, ajouter les pièces ci-dessous :**

- Mandat de la personne désignée par l'entreprise pour le représenter dans le cadre de la présente demande
- Si plusieurs sites d'exploitation, fournir la comptabilité analytique de chaque site, retraçant la ventilation des chiffres d'affaires et des charges afférents à chacun
- Copie du contrat liant le gérant à la société
- Si le demandeur est titulaire d'un titre l'autorisant à occuper le domaine public :
  - fiche de consultation relative aux occupations du domaine public (annexe 2) complétée par le demandeur
  - copie de l'autorisation d'occupation du domaine public correspondante

### **Pièces complémentaires éventuelles :**

Vous pouvez également ajouter, si vous le jugez utile, toutes les pièces de nature à justifier des conditions particulières d'exploitation, et de manière générale, toutes les pièces de nature à établir la réalité des préjudices subis du fait des travaux et le bien-fondé de la demande d'indemnisation.

### **Conseil pratique :**

Avant d'adresser votre dossier à la Commission d'indemnisation amiable, pensez à en conserver une copie.



**FICHE DE CONSULTATION RELATIVE  
AUX OCCUPATIONS DU  
DOMAINE PUBLIC**

Le demandeur affirme que les travaux réalisés au cours de la période du \*\*\* au \*\*\* ont compromis l'exercice de ses activités professionnelles dans des conditions telles qu'il sollicite une indemnisation et cela à raison notamment de l'impossibilité de poursuivre l'exploitation d'une terrasse.

- Le demandeur est-il titulaire d'un titre l'autorisant à occuper le domaine public ?

Oui  Non

Dans l'affirmative <sup>1</sup> :

- Date de délivrance du titre :
- Surface d'occupation autorisée :
- Conditions particulières d'autorisation :
- Montant de la redevance :

- Le titre d'autorisation a-t-il fait l'objet d'un retrait ?

Oui  Non

Dans l'affirmative :

- Date du retrait :

Dans la négative :

- Le demandeur a-t-il sollicité et obtenu remise de tout ou partie (préciser le montant) de la redevance fixée par le titre ?

<sup>1</sup> joindre une copie de l'acte d'autorisation.